

ILE DE FRANCE

DLP 12-09-97003721

GRANDES CULTURES

Envoi n° 25 du 9 septembre 1997
ISSN N° 0767 - 5542 N°ordre 061

Colza

Ravageurs

BILAN AUTOMNE 96

La pression des ravageurs a été faible à l'automne 96. Le vol des altises a été long mais les cumuls de captures n'étaient pas très élevés (inférieurs à ceux de 1995). Le vol du charançon du bourgeon terminal a été précoce, justifiant une intervention autour du 10 octobre dans les zones concernées. Ces 2 ravageurs sont surtout capturés en Seine et Marne (voir tableau).

Les pucerons ont été peu présents (juste la 2ème quinzaine d'octobre), ne justifiant pas d'intervention. Les tenthrèdes ont été rares et n'ont pas provoqués de dégâts.

profil des vols

	1995	1996
ALTISES		
début du vol	18/9	23/9
fin des captures	27/10	15/11
CHARANCON		
début du vol	5/10	23/9
fin des captures	27/10	1/11

niveau des captures en 95 et 96

	altises	charançon
Seine et Marne	++	++
Yvelines	+	+/++
Essonne	+/++	+
Val d'Oise	+	+

\+ captures faibles ++ captures élevées

AUTOMNE 97

Comme les années passées, un réseau de piégeage est mis en place avec la Chambre d'Agriculture d'Ile de France. Nous vous tiendrons régulièrement informés des résultats. Des tenthrèdes ont déja été piégées en grande quantité sur le secteur de Maisse (91) ce week-end.

Betterave

Ravageurs

Comme l'an dernier, on peut observer la présence d'acariens (petites araignées jaune-orangées de 0.5 mm) qui provoquent des jaunissement de feuilles, les nervures restant vertes. Ces symptômes sont généralement limités aux bordures de parcelle (autour d' Etampes par exemple). Ces attaques ne justifient aucune intervention.

Pois

Aphanomycès

*** pour tous les agriculteurs de Seine et Marne :**

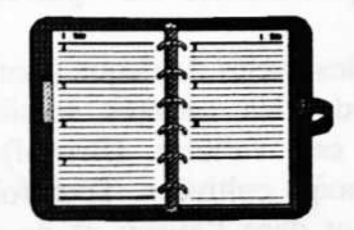
N'oubliez pas de remplir l'enquête que vous avez reçu en août, même si <u>vous n'êtes pas encore concerné</u> par ce problème.

*** pour les agriculteurs touchés :**

Si vous souhaitez faire un test de détection aphanomycès dans le sol avant de décider d'implanter ou non un pois, vous pouvez faire le prélèvement dès à présent. L'échantillon doit être adressé au :

SRPV Centre
93 rue de Curambourg
BP 210
45403 FLEURY LES AUBRAIS

Pour tout renseignement sur la technique de prélèvement, contactez nous (01-41-73-48-00) ou votre technicien habituel.



Colza :
Surveillez les limaces et mettez vos cuvettes

Colza :
Le point sur le phoma.

Pois :
Pensez aux tests aphano.

Avertissements Agricoles

Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation
Directeur-Gérant : J. BOULUD - CPPAP N° 536 AD

Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue paul Doumer
93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél : 42.87.76.71 - Fax : 48.58.64.80

4oJo
48744





P75

Colza

Phoma

Comme en 95/96, le phoma est resté très discret lors de la dernière campagne. Néanmoins c'est une maladie dont on parle toujours beaucoup. Le phoma est connu depuis les années 60 sur colza. L'importance de cette maladie est bien évidemment liée aux conditions climatiques de l'année (favorables ou non) mais peut-être plus encore à la sensibilité des variétés. Sa recrudescence au début des années 90, après une dizaine d'années discrètes, est liée au développement à cette époque de variétés sensibles comme le montre le tableau ci-dessous. Ce problème concerne en premier lieu la région Poitou-Charentes, il est déjà plus ponctuel en régions Centre et Pays de Loire, et plus encore en Ile de France et en Bourgogne.

Evolution de la sensibilité au phoma des principales variétés cultivées depuis 20 ans

année	variété	sensibilité	année	variété	sensibilité
77	Jet neuf	TPS	92	Vivol	TPS
82	Bienvenu	PS	92	Express	PS
83	Darmor	PS	93	Bristol	S
86	Ceres	S	94	Synergy	S
89	Samourai	S	94	Navajo	PS
91	Eurol	S	95	Capitol	TPS
91	Falcon	S	95	Cocktail	PS
92	Goeland	PS	96	Colombus	TPS

TPS = très peu sensible PS = peu sensible S = sensible

On a donc des cycles de risque phoma selon la part plus ou moins grande des variétés sensibles. Ainsi pour cette campagne, ces variétés (Bristol) seront apparemment beaucoup moins cultivées. Toutefois, il convient donc de rester vigilant dans l'avenir et de continuer à essayer de mettre au point des techniques de lutte efficaces contre cette maladie.

C'est dans cette optique, que les Services de la Protection des Végétaux des régions concernées par le problème continuent le travail engagé depuis 3-4 ans :

- **suivi biologique de la maladie** avec étude de la maturation des périthèces du champignon, suivi des projections de spores et mise en relation avec les conditions climatiques,
- **essais de mise au point de méthode de lutte** avec étude de l'intérêt des traitements et recherche du positionnement idéal.

BILAN 96/97

Par rapport à l'automne 95, les premières projections ont été plus tardives en 96 (voir tableau) mais les pics de projections ont été observés pratiquement aux mêmes dates. Par contre si en 95, les colzas avaient dépassés le stade sensible à cette date (B6), certaines parcelles ayant connu des levées difficiles l'automne dernier pouvaient craindre des attaques. Mais la période de froid de cet hiver a bloqué l'évolution du champignon et à même éliminé des feuilles porteuses de taches. La sècheresse dû début du printemps n'a pas permis de nouvelles contaminations. Ainsi on n'a pas observé de nécroses au collet, seulement des phénomènes de pieds secs à la récolte, dont l'incidence était limitée.

Pièges phoma Ile de France

	95	96
1ères projections	5/10	18/10
projections maxi	2/11	4/11
stade des colzas	B8-B10	B4-B10

L' essai fongicide que nous avions mis en place à Mérobert (91) dont les résultats sont présentés ci-dessous, montre :

- que même avec une couverture totale, on n'obtient pas l'efficacité maximum,
- que les traitements placés juste avant le maximum des projections du 4/11 ont permis une réduction significative du nombre de pieds secs. Les traitements positionnés plus de 10 jours avant, sont nettement en retrait. Cela montre bien que le positionnement ne doit pas être aléatoire.

D'autre part, un traitement même bien positionné n'était pas valorisé économiquement. Un peu à l'image du piétin sur blé, le risque potentiel au moment de l'intervention s'exprimera plus ou moins quelques mois plus tard, si les conditions sont favorables au développement du champignon. Il est donc difficile de garantir la rentabilité d'une intervention.

Les conseils pour cet automne ?

Variétés très peu sensibles : intervention sans intérêt.
Variétés peu sensibles : rentabilité très aléatoire.
Variétés sensibles (Bristol) : le risque sera lié au stade de la culture au moment des fortes projections de spores (période pluvieuse, températures <15°...). Le risque est élevé entre la levée et 4 feuilles, et très faible après 6 feuilles. Si la levée est rapide, la plante aura plus de chance d'éviter d'être soumise à des projections aux stades sensibles. Nous vous donnerons les résultats de nos suivis de projections.

Essai phoma - Mérobert (91) - variété Bristol - semis du 4/9
témoin : 15% de pieds secs - (class stat D)

	11/10	18/10	21/10	30/10	2/12	efficacité	class stat
Stade colza	B1-B2	B2	B2-B3	B4	B4-B6		
Protection totale		ERIA 2 L		ERIA 2 L	ERIA 2 L	76%	A
Tt après 7 jours de pluies	ERIA 2 L					19%	CD
Tt 1ères projections			ERIA 2 L			36%	BC
Tt projections significatives				ERIA 2 L		48%	AB

Nouveautés herbicides céréales

Produits	CARAT	CEDRA	VIP	MAGESTAN
Composition	100 g/l diflufénicanil 250 g/l flurtamone	500 g/l prosulfocarbe 235 g/l ioxynil	80 g/l clodinafop propargyl 20 g/l cloquintocet mexyl	20 g/l clodinafop propargyl 5 g/l cloquintocet mexyl 216 g/l MCPP-P 144 g/l ioxynil
Société	Rhône Poulenc	Sipcam	Evolya	Parthéna
Type	anti-dicots de post levée	anti-dicots de post-levée	anti-graminées de post levée	aiti-graminées et anti-dicots de post levée
Cultures	Blé tendre hiver Orge d'hiver	Blé tendre hiver Orge d'hiver Seigle, Triticale Blé dur d'hiver	Blé tendre hiver Seigle, Triticale Blé dur d'hiver	Blé tendre hiver Seigle, Triticale Blé dur d'hiver
Dose homologuée	1 l/ha	1.5 l/ha	0.6 l/ha	2.5 l/ha
Classt toxicologique	sans classement	Xn nocif	Xi irritant	Xn nocif

CARAT apporte une nouvelle matière active sur blé : la flurtamone, à pénétration racinaire et foliaire mais avec une faible systémie, tout comme le diflufénicanil.

CEDRA présente une bonne complémentarité avec l'isoproturon, les anti-graminées foliaires et les anti-gaillets spécifiques.

VIP est l'équivalent du CELIO. Il peut s'utiliser seul ou avec huile.

MAGESTAN associe les matières actives du CELIO et du MAESTRO

Cette édition annule et remplace l'édition de juin 1996, elle sera valable jusqu'en juin 1998

CEREALES

INSECTICIDES
Traitement de semences
Régulateurs de croissance

CAMPAGNE 1997-98
Juin 1997



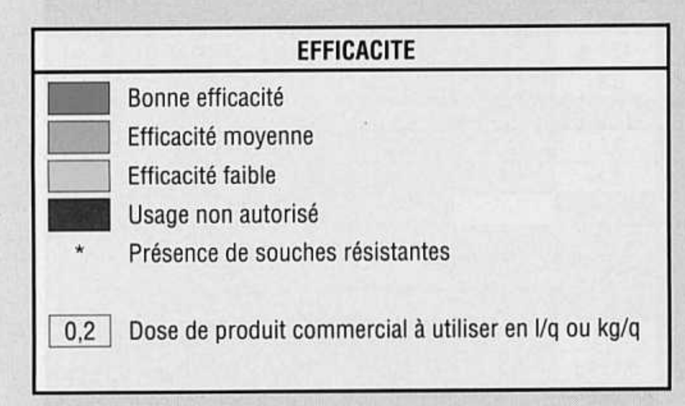
INSTITUT TECHNIQUE DES CEREALES ET DES FOURRAGES
8, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS

Document établi avec le concours de l'INRA et du Service de la Protection des Végétaux

PRIX : 25 F T.T.C.

© ITCF - Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. ISBN 2.86492.272.x Impression DIAMANT GRAPHIC (91)

PROTECTION DES SEMENCES



EFFICACITE
- Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Efficacité faible
- Usage non autorisé
- * Présence de souches résistantes
- 0,2 Dose de produit commercial à utiliser en l/q ou kg/q

FORMULATION
- CS : Suspension de capsules
- DS : Poudre pour traitement de semences à sec
- FS : Suspension concentrée pour traitement de semences
- LS : Liquide pour traitement de semences
- SC : Suspension concentrée
- WG : Granulés à disperser dans l'eau
- WP : Poudre mouillable
- WS : Poudre mouillable pour traitement de semences

CONDITIONNEMENT
- A : Gamme agricole Inférieur ou égal à 10 l ou kg
- I : Gamme industrielle Supérieur à 10 l ou kg
- M : Mixte, plusieurs conditionnements

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DES PARTIES AERIENNES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS

BLE OIDIUM	BLE SEPTORIOSES	BLE ROUILLE BRUNE	BLE ROUILLE JAUNE	ORGE OIDIUM	ORGE RHYNCHOSPORIOSE	ORGE ROUILLE NAINE	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	PUCERONS sur feuillage Jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	CICADELLE Nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs
				0,2*			L	BAYTAN 15 FLO	Bayer S.A.	FS	I	triadiménol 150 g/l		
							L	GAUCHO BLE	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 37,5 g/l + anthraquinone 125 g/l + imidaclopride 175 g/l	0,4	0,4
							L	GAUCHO ORGE	Bayer S.A.	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	0,2	0,2
				0,7			L	GEOR	Parthena	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l		
0,6	0,6	0,6	0,6	0,6*	0,6	0,6	L	REAL	Rhône-Poulenc	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l		
				0,3			KG	TRIMISEM	Dow Elanco	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%		

N.B. : l'efficacité du REAL est appréciée par rapport aux autres traitements de semences pendant la phase semis sortie hiver. Au delà, les efficacités annoncées ne peuvent pas être assimilées à celles obtenues par des traitements foliaires.

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DU SOL ET DES SEMENCES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS (BLE ORGE AVOINE SEIGLE)

ITCF Juin 1997 INRA

FONGICIDES + INSECTICIDES + CORVIFUGES

BLE CARIE	BLE SEPTORIOSE	BLE FUS. ROSEUM	BLE FUS. NIVALE	BLE CHARBON NU	ORGE H. GRAMINEUM	ORGE CH. COUVERT	ORGE CHARBON NU	ORGE FUSARIOSES	AVOINE CHARBON NU	AVOINE FUSARIOSES	SEIGLE FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
0,5	0,5	0,5	0,5					0,5		0,5	0,5	L	AUSTRAL (1)	Parthena	FS	I	ox. Cu. 60 g/l+téfluthrine 40 g/l+anthraquinone 100 g/l	0,5	0,5	0,5
0,5	0,5	0,5	0,5									L	AUSTRAL PLUS (1)	Parthena	FS	I	fludioxonil 10 g/l + téfluthrine 40 g/l + anthraquinone 100 g/l	0,5	0,5	0,5
0,25	0,25	0,25	0,25		0,25	0,25		0,25	0,25	0,25	0,25	KG	CHLOROBLE M TOTAL SUPERFIX	Rhône-Poulenc	WS	A	manèbe 40%+lindane 20%+anthraquinone 25%	0,25		0,25
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4			0,4		0,4	0,4	KG	CUPROLATE PLUS MGC	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 5%+lindane 10%+endosulfan 25%+anthraq. 12,5%	0,4	0,4	0,4
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	CUPROLATE PLUS MG3 LI	Dow Elanco	FS	M	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	0,4	0,4	0,4
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	KG	CUPROLATE PLUS TRIPLE	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+lindane 25%+anthraquinone 25%	0,2		0,2
0,4	0,4	0,4	0,4							0,4	0,4	L	GAUCHO BLE	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 37,5 g/l+anthraquinone 125 g/l+imidaclopride 175 g/l	0,4		0,4
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	GERMINATE MG LIQUIDE ORANGE	Rhône-Poulenc	FS	M	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	0,4	0,4	0,4
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	GERMISTAR (2)	Rhône-Poulenc	FS	M	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	0,4	0,4	0,4
0,25	0,25	0,25	0,25		0,25	0,25		0,25	0,25	0,25	0,25	KG	MANOLATE TRIPLE	Dow Elanco	DS	A	manèbe 48%+lindane 20%+anthraquinone 20%	0,25		0,25
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	QUINOLATE MG REV	Parthena	FS	A	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 75 g/l+endosulfan 250 g/l		0,4	0,4
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS TRIPL'ECO	Parthena	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+lindane 33,5%+anthraquinone 33,5%	0,15		0,15
0,25	0,25	0,25	0,25		0,25			0,25		0,25	0,25	L	QUINOLATE PLUS TRIPLE FL	Parthena	FS	A	ox. Cu. (β') 80 g/l+lindane 200 g/l+anthraquinone 200 g/l	0,25		0,25
0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3*	0,3	0,3	0,3	0,3	KG	QUINOLATE PLUS V4X TRIPLE	Parthena	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+carbox. 33,3%+lindane 16,6%+anthraq. 16,6%	0,3		0,3
0,3	0,3	0,3	0,3		0,3			0,3		0,3	0,3	KG	QUINOLATE S MG	Parthena	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+lindane 10%+end. 33,5%+anthraq. 16,6%		0,3	0,3
0,5	0,5	0,5	0,5		0,5			0,5		0,5	0,5	L	QUINOLATE S MG FL	Parthena	FS	M	ox. Cu. (β') 40 g/l+lindane 60 g/l+end. 200 g/l+anthraq. 100 g/l		0,5	0,5
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4			0,4		0,4	0,4	L	QUINOLATE S MG SAFLO	Parthena	FS	I	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 75 g/l+endosulfan 250 g/l		0,4	0,4

ITCF Juin 1997 INRA

FONGICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
0,33	0,33	0,33	0,33		0,45		0,45*					L	ABAVIT UNIVERSEL AB	Agrevo	FS	A	carboxine 220,4 g/l+prochloraze 46,3 g/l+anthraquinone 165 g/l			0,33
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CELEST	Parthena	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CELEST REV	Parthena	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	KG	CUPROLATE PLUS CORBEAUX	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+anthraquinone 25%			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CUPROLATE PLUS CORBEAUX LI	Dow Elanco	FS	A	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CUPROLATE PLUS T2 LI	Dow Elanco	FS	I	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	ELYXOR AG	Dow Elanco	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	ELYXOR DE	Dow Elanco	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	EMBRACE	Parthena	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2							0,2	0,2	KG	GENOIS	Parthena	WS	M	ox. Cu. (β') 10%+prochloraze 9,2%+anthraq. 25%			0,2
					0,7		0,7					L	GEOR	Parthena	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			0,7
0,2	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	L	GERMINATE DOUBLE Liquide	Rhône-Poulenc	FS	M	ox. Cu. 150 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
					0,4		0,4					L	GERIKO BIOP (2)	Rhône-Poulenc	FS	I	diniconazole 7,5 g/l+iprodione 75 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
					0,2		0,2					L	GERIKO SUPER	Rhône-Poulenc	FS	A	diniconazole 15 g/l+iprodione 150 g/l+anthraq. 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2									L	LOTUS	Rhône-Poulenc	FS	I	flutriafol 10 g/l+triacétate de guazatine 400 g/l			0,2
0,3	0,3	0,3	0,3					0,3		0,3	0,3	L	PALLAS	Rhône-Poulenc	LS	M	triacétate de guazatine 265 g/l			0,3
0,33	0,33	0,33	0,33		0,45		0,45*					L	PRELUDE UNIVERSEL AB	Agrevo	FS	I	carboxine 220,4 g/l + prochloraze 46,3 g/l + anthraquinone 165 g/l			0,33
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	QUINOLATE PLUS ACFL	Parthena	FS	M	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS Anticorb.eco	Parthena	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+anthraquinone 33,5%			0,15
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	KG	QUINOLATE PLUS HIFI	Parthena	WS	A	flutriafol 3,75%+ ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			0,2
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4		0,4	0,4		0,4	0,4	L	QUINOLATE PLUS HIFI Liquide	Parthena	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4*	0,4	0,4	0,4	0,4	L	QUINOLATE PLUS V4X AC FL	Parthena	FS	M	carboxine 250 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
0,6	0,6	0,6		0,6			0,6	0,6(3)				L	REAL	Rhône-Poulenc	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l			0,6
0,3	0,3	0,3	0,3		0,3			0,3		0,3	0,3	L	SEMEVAX	UNCAA-Semex	FS	I	thirame 198 g/l+carboxine 198 g/l			0,3
0,2	0,2	0,2	0,2							0,2	0,2	L	SIBUTOL A	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 75 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
					0,3	0,3	0,3		0,3			KG	TRIMISEM	Dow Elanco	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%			0,3
0,3	0,3	0,3	0,3'	0,3	0,3			0,3		0,3	0,3	L	TRIVAX	Stefes	FS	A	thirame 198 g/l+carboxine 198 g/l			0,3

FONGICIDES + INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
					0,2		0,2					L	GAUCHO ORGE	Bayer S.A.	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	0,2		

INSECTICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												L	COMPLEMENT S MG FLO	Parthena	FS	M	endosulfan 250 g/l+lindane 75 g/l		0,4	0,4
												L	PROTECTION MG	Dow Elanco	FS	M	endosulfan 250 g/l+lindane 75 g/l		0,4	0,4
												FS	TETRAFIT MGL	Rhône-Poulenc	FS	I	endosulfan 250 g/l+lindane 100 g/l		0,4	0,4

ITCF Juin 1997 INRA

FONGICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
							0,1					L	BAYTAN 15 FLO	Bayer S.A.	FS	I	triadiménol 150 g/l			
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	KG	CUPROLATE PLUS	Dow Elanco	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 10%			
							0,12					L	LOSPEL	Dow Elanco	LS	I	tétraconazole 125 g/l			
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	0,2	0,2	KG	MANGANIL 80	Bourgeois	WP	M	manèbe 80%			
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	0,2	0,2	KG	MANOLATE	Dow Elanco	DS	A	manèbe 48%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	POMARSOL	Bayer S.A.	WS	A	thirame 80%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	POMARSOL ULTRADISPERSIBLE	Bayer S.A.	WG	A	thirame 80%			
	0,076	0,076	0,076		0,095							L	PRELUDE 20 FS	Agrevo	FS	I	prochloraze 200 g/l			
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS SEM. ECO	Parthena	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 13,3%			
0,2	0,2	0,2	0,2*					0,2*		0,2*	0,2*	KG	TEBUZATE	Dow Elanco	WS	A	thiabendazole 60%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	TRIPOMOL 80	Bourgeois	WP	M	Thirame 80%			

(1) Homologué sur zabre.
(2) Spécialité incluant un agent filmogène.
Agents de pelliculage autorisés à la vente : DATIF Rouge (Bayer S.A.), LISTRAT (Dow Elanco), NACRET (La Quinoléine), PERIDIAM Process (Rhône-Poulenc), SEPIRET (Seppic), TANSORG (Sopra).
(3) Sur Fusarium roseum.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CONSULTER LES FICHES DANS LES BROCHURES DE L'ITCF ET DANS "PERSPECTIVES AGRICOLES"

"Les indications portées sur ce document reflètent l'état de la science et de la technique à la suite d'expérimentations nombreuses et poussées. Elles ne sauraient constituer une préconisation ou une incitation à l'utilisation des produits mentionnés dont certains bien qu'ayant prouvé leur intérêt et leur innocuité ne sont pas autorisés à la vente pour l'usage indiqué. Les dites informations données sous ces réserves ne sauraient engager la responsabilité des auteurs de ce dépliant".

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS

(Suivre les avertissements agricoles du Service de la Protection des Végétaux)

- Autorisé, bonne efficacité
- Autorisé, efficacité moyenne ou irrégulière
- Non autorisé

FORMULATION	
CS : Suspension de capsules	GR : Granulé
EC : Concentré émulsionnable	RB : Appât prêt à l'emploi
EW : Emulsion aqueuse	SC : Suspension concentrée
FG : Granulé fin	SL : Concentré soluble
GB : Appât granulé	WG : Granulé à disperser dans l'eau

ITCF — INSECTICIDES, NEMATICIDE — Juin 1997

SPECIALITES COMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% poudre g/l liquide	Formulation	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	CICADELLE nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs (W.D.V.)	MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES Mineuses	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES des fleurs de blé
TRAITEMENT DU SOL												
TEMIK 10G	Rhône - Poulenc	aldicarbe	100 g/kg	MG	10 kg							
TRAITEMENT EN VEGETATION												
APHICAR	Rhône-Poulenc Leadagro	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,26 l					0,25 l	
ASTOR	Cyanamid Agro	alphaméthrine	100 g/l	EC		0,1 l	0,1 l		0,1 l	0,1 l	0,15 l	
BAYTHROID	Bayer	cyfluthrine	50 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
BEST	Agrevo	deltaméthrine+pyrimicarbe	5 g/l+100g/l	EC				0,5 l/q			1 l	
BRIGADE	Rhône-Poulenc	bifenthrine	80 g/l	SC		0,1 l	0,125 l		0,1 l	0,1 l	0,0625 l	
CYMBUSH	Sopra	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l			0,2 l		0,25	
CYPERCAL	Calliope	cyperméthrine	100 g/l	EC							0,25 l	
CYPERFAN 215 EC	Agriphyt	endosulfan+cyperméthrine	200 g/l+15 g/l	EC							1 l	
CYTHRINE 10 EC	Agriphyt	cyperméthrine	100 g/l	EC							0,25 l	
DECIS	Agrevo	deltaméthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l		0,3 l	0,25 l	0,25 l	
DECIS MICRO	Agrevo	deltaméthrine	6,25%	WG		120 g	120 g		120 g	100 g	100 g	
DUCAT	Bayer	bêtacyfluthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
ENDURO	Bayer	bêtacyfluthrine+oxydéméton-méthyl	8 g/l+250g/l	EC		0,4 l					0,4 l	
EXPERID	Rhône-Poulenc	bifenthrine	100 g/l	EC		0,075 l	0,1 l		0,075 l	0,075 l	0,05 l	
FASTAC	Cyanamid Agro	alphaméthrine	50 g/l	EC		0,2 l	0,2 l		0,2 l	0,2 l	0,3 l	
FOLIMATE	Bayer	ométhoate	250 g/l	SL								
FURY	Amethys	zétacyperméthrine	100 g/l	EW		0,15 l					0,15 l	
GALION	Dow Elanco	deltaméthrine+endosulfan	5 g/l+200 g/l	EC		1,2 l					1 l	
KARATE K OU OPEN	Sopra	lambda-cyhalothrine+pyrimicarbe	5 g/l+100g/l	EC							1 l	
KARATE VERT	Sopra	lambda-cyhalothrine	50 g/l	EC		0,15 l	0,15 l		0,125 l	0,125 l	0,125 l	0,15 l
KARATE XPRESS	Sopra	lambda-cyhalothrine	5%	WG		0,15 kg	0,15 kg		0,125 kg	0,125 kg	0,125 kg	0,15 kg
MASTOR	Elf Atochem Agri	cyperméthrine	50 g/l	EC		0,4 l						
MAVRIK FLO	Parthena	tau-fluvalinate	240 g/l	EW		0,2 l	0,2 l				0,15 l	
MAVRIK SYSTO OU MAVRIK B	Parthena	tau-fluvalinate+thiométon	72 g/l+200 g/l	EC						0,3 l	0,3 l	
ORFIS	Stefes	endosulfan+cyperméthrine	200 g/l+15 g/l	EC							1 l	
PIRIMOR G	Sopra	pyrimicarbe	50%	WG							0,25 kg	
SERK EC	Parthena	endosulfan+thiométon	200 g/l+66.7 g/l	EC						1,5 l	1,5 l	2 l
SHERPA 10	Rhône-Poulenc Leadagro	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,26 l					0,25 l	
SUMI-ALPHA	Philagro	esfenvalérate	25 g/l	EC		0,25 l	0,25 l		0,3 l		0,3 l	
SUMICIDIN 10	Cyanamid Agro	fenvalérate	100 g/l	EC		0,25 l			0,35 l		0,35 l	
TALSTAR	Rhône-Poulenc	bifenthrine	100 g/l	EC		0,075 l	0,1 l		0,075 l	0,075 l	0,05 l	
TALSTAR FLO	Rhône-Poulenc	bifenthrine	80 g/l	SC		0,1 l	0,125 l		0,1 l	0,1 l	0,0625 l	
TECHN' UFAN	Sipcam-Phyteurop	endosulfan	350 g/l	EC							1,5 l	
TRACKER 108 EC	Du Pont de Nemours	tralométhrine	108 g/l	EC		0,09 l			0,08 l	0,08 l	0,08 l	
ZOLONE FLO	Rhône-Poulenc	phosalone	500 g/l	SC							1,2 l	

* Les informations chiffrées pour chaque ravageur correspondent aux doses à utiliser à l'hectare

ITCF — MOLLUSCICIDES — Juin 1997

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% poudre	Formulation	LIMACES	
EXTRALUGEC SR	Sipcam-Phyteurop	métaldéhyde	5%	GB	25 à 40 gra/m^2	5 à 8 kg/ha
HELARION LD	Rhône-Poulenc Leadagro	métaldéhyde	5%	GB	30 gra/m^2	5 kg/ha
HELARION mini-granulés et HELARION RS	Scac-Fisons	métaldéhyde	5%	GB	30 à 42 gra/m^2	5 à 7 kg/ha
LIMALDEHYDE	Bourgeois	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m^2	7kg/ha
LIMATIC mini-granulés et LIMASTOP mini-granulés	CNCATA/Agrinet	métaldéhyde	5%	FG	30 à 42 gra/m^2	5 à 7 kg/ha
LIMEOL G	Agriphyt	métaldéhyde	5%	GB	20 à 40 gra/m^2	6 à 7 kg/ha
MALICE	Sopra	bensultap	5%	RB	60 gra/m^2	7.5 kg/ha
MESUROL RF	Bayer S.A.	mercaptodiméthur	4%	RB	18 à 30 gra/m^2	3 à 5 kg/ha
METAREX RG	de Sangosse	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m^2	7kg/ha
SKIPPER	Rhône-Poulenc	thiodicarbe	4%	RB	30 gra/m^2	5kg/ha

gra/m^2 = granulés par m^2

CONSEILS DE LUTTE

LIMACES	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage (jaunisse nanisante de l'orge)	CICADELLES
Application de surface automne, hiver, début de printemps : - si parcelle régulièrement infestée, traitement au semis et à la levée, - dès l'apparition des dégâts. (Répéter l'intervention si nécessaire)	Au semis, avec un microgranulateur adapté au semoir à céréales. Après analyse révélant un taux d'*Heterodera avenae* supérieur à 5 larves/gr de sol, et des dégâts constatés les années précédentes.	- Quel que soit le stade de la céréale, si 10 % des plantes portent au moins un puceron : intervention immédiate. - En dessous de ce seuil, intervenir seulement si les pucerons sont encore observés au bout de 10 jours, quel que soit leur nombre.	Dans les régions concernées : Centre, Centre Est et Sud Bassin Parisien, des cicadelles du genre *Psammotettix* peuvent être présentes dès la levée des céréales. Suivre les résultats du réseau de piégeage des avertissements agricoles. - En présence de cicadelles, intervention immédiate dès la levée (coléoptile-1 feuille). - Intervention à renouveler si de nouvelles captures sont réalisées.

MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES MINEUSES	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES
La lutte contre ce ravageur débute au semis par l'utilisation du traitement de semence. En fonction de la population d'oeufs viables (analyse de sol en fin d'été), l'importance du risque est le suivant : - risque faible : < 1 million/ha - risque moyen : 1 à 3 millions/ha - risque élevé : 3 à 5 millions/ha - risque très élevé : > 5 millions/ha.	A partir de la première quinzaine de mai, dès l'apparition des premières feuilles pincées, le seuil d'intervention conseillé est : - sur orge de printemps : 1 larve mineuse/20 talles, - sur céréales d'hiver : 1,5 larves mineuses/20 talles.	Le risque n'est élevé que sur orge de printemps à la montaison L'intervention doit rester exceptionnelle sur céréales d'hiver. Intervenir uniquement dans les parcelles présentant des piqûres sur 98% des dernières ou avant dernières feuilles. Préférer alors une intervention sur début de mine	De l'épiaison au stade laiteux-pâteux : - traiter dès qu'on observe 1 épi sur 2 portant au moins un puceron.	Entre le début de l'épiaison et la fin floraison. Le risque est élevé lorsque les trois conditions suivantes sont réunies : - vol de cécidomyies signalé - temps calme et chaud (>15°C) - blé à l'épiaison et cécidomyies en position de ponte sur les épis.

LUTTE CONTRE LA VERSE

- ■ Autorisé
- □ Non autorisé

ITCF — SUBSTANCES DE CROISSANCE — Juin 1997

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES (concentration en g/l)	BLE TENDRE HIVER	BLE TENDRE PRINTEMPS	BLE DUR HIVER	BLE DUR PRINTEMPS	ORGE HIVER	ORGE PRINTEMPS	SEIGLE	TRITICALE	AVOINE
BREF C	*Sipcam-Phyteurop*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
CALIVERSE	*Calliope*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■	■	■						
CONTREVERSE	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■	■	■	■					
COURTE PAILLE	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■	■	■	■					
C-TRIPLE	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
CYCOSTALK 460	*Agriphyt*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
JADEX 0-460	*Phytorus*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
3C-STEF	*Stefes*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
CeCeCe 750	*BASF*	chlorméquat chlorure 750 g/l	■	■	■	■					
CYCOSTALK FORT	*Agriphar*	chlorméquat chlorure 750 g/l	■								
CALIVERSE FORT	*Calliope*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■								
CONTREVERSE C5	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■								
COURTE PAILLE C5	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■								
CYCOCEL C5 BASF	*BASF*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■	■	■	■			■		■
PENTAGRAN 448	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■	■							
TETRA 5	*Phytorus*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■		■				■		■
CYCOCEL CL	*Cyanamid Agro*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 35 g/l + imazaquine 10 g/l	■								
SIACOURT C	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 230 g/l + hydrolysat de protéines	■			■					
CYTER	*BASF*	chlorméquat chlorure 345 g/l + mépiquat chlorure 115 g/l	■								
CYCLADE	*BASF*	chlorméquat chlorure 230 g/l + mépiquat chlorure 75 g/l + éthéphon 155 g/l	■				■				
TERPAL	*BASF*	mépiquat chlorure 305 g/l + éthéphon 155 g/l	■		■		■	■		■	
ARVEST	*Sipcam-Phyteurop*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l	■		■		■	■	■	■	
RANFOR	*Calliope*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l	■		■		■	■	■	■	
SPATIAL PLUS	*Stefes*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l	■		■		■		■	■	
VIVAX L	*Rhône-Poulenc*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l	■		■		■		■	■	
CONCORD	*Cyanamid Agro*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l + imazaquine 10 g/l	■				■	■			
BAIA	*Phytorus*	éthéphon 480 g/l					■				
CERONE	*Rhône-Poulenc*	éthéphon 480 g/l	■		■		■	■	■	■	
ETHEVERSE	*Amethys*	éthéphon 480 g/l	■		■		■	■	■	■	
REDOR-STEF	*Stefes*	éthéphon 480 g/l					■				
MODDUS	*Evolya*	trinexapac éthyl 250 g/l	■				■	■			
SONIS	*Evolya*	trinexapac-éthyl 250 g/l + éthéphon 250 g/l	■				■				

Toutes les spécialités sont commercialisées sous forme de concentré soluble.

ITCF — SUBSTANCES DE CROISSANCE — Juin 1997

ESPECES	SPECIALITES COMMERCIALES	DOSES en l/ha	EPOQUES D'APPLICATION
BLE TENDRE HIVER	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	BREF C, CONTREVERSE, COURTE PAILLE, C-TRIPLE, JADEX 0-460, CALIVERSE, CYCOSTALK 460, 3C-STEF	2,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	CeCeCe 750, CYCOSTALK FORT	1,2	Fin tallage à épi 1 cm.
	CERONE *(1)*, ETHEVERSE	0,6	1 noeud au début gonflement.
	CONCORD (emballage associatif)	2,2 (2,0+0,2)	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	CONTREVERSE C5, COURTE PAILLE C5, CYCOCEL C5 BASF CALIVERSE FORT, PENTAGAN 448, TETRA 5	2,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCLADE	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	CYCOCEL CL (emballage associatif)	2,2 (2,0+0,2)	Plein tallage à 1 noeud.
	CYTER	2,0	Mi-tallage à 1 nœud
	MODDUS *(2)*	0,5	Fin redressement à 2 noeud.
	SIACOURT C	3,0	Plein tallage à épi 1 cm.
	SONIS (emballage associatif)	0,8 (0,4+0,4)	1 noeud à 2 noeuds.
	TERPAL	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
BLE TENDRE PRINTEMPS	CALIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	1,5	Fin tallage à épi 1 cm.
	CeCeCe 750	1,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCOCEL C5 BASF, PENTAGRAN 448	1,5	Fin tallage à épi 1 cm.
BLE DUR HIVER	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	CALIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CeCeCe 750	2,0	Plein tallage à fin tallage.
	CERONE, ETHEVERSE	1,5	2 noeuds au début gonflement.
	CYCOCEL C5 BASF, TETRA 5	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	TERPAL	2,5	2 noeuds au début gonflement.
BLE DUR PRINTEMPS	CeCeCe 750	2,0	Plein tallage à fin tallage.
	CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CYCOCEL C5 BASF	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	SIACOURT C	5,25	Plein tallage à épi 1 cm
ORGE HIVER	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes.
	BAIA, CERONE, ETHEVERSE, REDOR-STEF	1,0	2 noeuds à la sortie des premières barbes.
	CONCORD (emballage associatif)	2,2 (2,0+0,2)	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	CYCLADE	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes.
	MODDUS *(2)*	0,8	Fin redressement à 2 noeuds.
	SONIS (emballage associatif)	1,2 (0,6+0,6)	1 noeud à 2 noeuds.
	TERPAL	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes.
ORGE PRINTEMPS	ARVEST, RANFOR	1,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	CERONE, ETHEVERSE	0,75	2 noeuds à l'apparition de la dernière feuille.
	CONCORD (emballage associatif)	1,65 (1,5+0,15)	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	MODDUS *(2)*	0,6	Fin redressement à épi 10 cm.
	TERPAL	1,5	1 nœud à 2 nœuds
SEIGLE	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	CERONE, ETHEVERSE	1,5	2 noeud au début gonflement
	CYCOCEL C5 BASF, TETRA 5	2,5	2 noeuds.
TRITICALE	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	CERONE, ETHEVERSE	1,5	2 noeuds au début gonflement.
	TERPAL	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
AVOINE	CYCOCEL C5 BASF, TETRA 5	3,0	2 noeuds.

(1) En programme ou en mélange avec le chlorméquat chlorure.
(2) Pour les doses d'utilisation ou les programmes, consulter la firme.